Rapport du recteur au Sénat – Avril 2022

Le printemps arrivé, je commence ce rapport en félicitant les étudiants qui ont parachevé les travaux de cours du trimestre d'hiver et en arrivent à la fin de la période d'examens. Votre réussite et la promesse de votre avenir sont notre motivation à la Laurentienne. Bien que vous ayez passé une autre année exigeante, votre persévérance et votre résilience vous préparent aux projets de l'avenir partout où vous irez dans la vie.

Après deux ans de cérémonies virtuelles de collation des grades, j'ai hâte d'accueillir les étudiants qui ont terminé leurs études et obtiendront leur diplôme, avec leur famille, pour célébrer sur le campus pendant la première semaine de juin. La Collation des grades est un événement important, car elle représente le travail ardu accompli pour les résultats et le début d'un nouveau chapitre de l'avenir. Aux personnes qui continuent à remplir les exigences du grade et à faire des progrès dans leur programme, félicitations et bon succès dans les études qu'il vous reste.

Nouvelles touchant la réponse de la Laurentienne à la COVID-19
Dans mon message à la communauté universitaire du 31 mars dernier, j'ai indiqué que, au 1er mai 2022, puisque les restrictions se font moindres en Ontario, la Laurentienne a l'intention de mettre en suspens la Politique et le Programme de vaccination contre la COVID-19.

Jusqu'au 30 avril 2022, la politique et le programme demeurent en vigueur et toutes les personnes qui fréquentent le campus devront être complètement vaccinées contre la COVID-19. La Politique de couvre-visage reste aussi en application; les gens sur le campus devront porter un masque à l'intérieur en tout temps ainsi qu'à l'extérieur s'ils ne peuvent pas garder une distance de deux mètres des autres. Dans une communication précédente, j'ai indiqué que l'Université a aussi l'intention de mettre en suspens la Politique de couvre-visage dès le 1er mai 2022. Cependant, au cours des deux prochaines semaines, les cadres dirigeants de l'UL se réuniront pour examiner les conseils de la Science Table tandis que le Comité de reprise des activités consulte Santé publique Sudbury et districts. Les renseignements recueillis seront pris en considération avant de prendre une décision définitive relative à la mise en suspens de la Politique de couvre-visage.

D'ici là, même si les mesures provinciales s'assouplissent, il est essentiel de continuer à être vigilant, consciencieux et respectueux des autres. Pour prévenir la propagation du virus, il est encore important de porter un masque, de se laver les mains et de garder une distance des autres autant que possible. Comme il a été largement indiqué, une sixième vague de la COVID-19 prend de l'élan et le médecin hygiéniste continue à encourager fortement la vaccination et les masques.

Je rappelle à la communauté de l'UL que le Service de santé et de bien-être (REC, G19) continuera d'offrir les deux premières doses de vaccin contre la COVID-19, les rappels à toutes les personnes admissibles ainsi que les tests de dépistage rapide.

En outre, je demande à tous les membres de notre communauté de rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien et de faire preuve de patience et de respect à l'égard des autres en continuant à cadrer avec les défis de la pandémie.

Vérificatrice générale – Document de Point de vue
Mercredi dernier, la vérificatrice générale a déposé à l'Assemblée législative un document intitulé Point de vue. Le document donne un aperçu de certaines observations qui figureront dans l'examen complet à communiquer après l'élection provinciale en juin. Il est important d'affirmer que les gestionnaires et le Conseil de la Laurentienne ont fait tout ce qu'ils ont pu afin d'obtenir le soutien financier requis pour affronter de manière viable nos défis et n'ont eu recours à la LACC qu'à la fin de janvier 2021 après que toutes les autres possibilités avaient été épuisées.

Le document de Point de vue et les recommandations de la vérificatrice générale seront examinés et évalués par le Conseil au cours des prochains jours. Nous continuerons à collaborer avec son bureau pour fournir la documentation qu'elle a le droit de recevoir afin d'effectuer la vérification.

Cette vérification, combinée à des conclusions semblables de l'examen indépendant des opérations et de la gouvernance mené plus tôt cette année, sera vitale pour façonner l'avenir de l'Université. Nous acceptons ce changement nécessaire.

Rapport de la Commissaire aux services en français
Le 31 mars 2022, la Commissaire aux services en français a présenté son rapport sur l'administration de la désignation partielle relative à la langue française des ministères des Affaires francophones (MAF) et des Collèges et Universités (MCU). Le rapport porte sur les suppressions de programmes en français à la Laurentienne dans la cadre de sa restructuration.

Le rapport reconnaît l'importante place du français à la Laurentienne, où environ 20 % de notre population étudiante est inscrite aux programmes de langue française. Il avance aussi 19 recommandations pour rehausser la prestation de services en français et améliorer les communications entre l'UL, le MAF et le MCU afin d'assurer le respect des obligations en vertu de la *Loi sur les services en français*.

Les principales observations du rapport soulignent le manque de procédés pour faire en sorte qu'il y ait des communications régulières entre les trois parties touchant l'évolution de la programmation de langue française à la Laurentienne et garantir qu'elle s'acquitte de ses obligations. Conséquemment, la Laurentienne aurait manqué aux exigences de la loi en cessant d'offrir deux grades touchés par la loi. Il est important de noter que l'accès à ces grades est actuellement offert quoiqu'il soit sous un nouveau format. Pour un, nous avons mis en œuvre un nouveau programme interdisciplinaire menant au grade, et pour l'autre, un programme fermé a été rouvert aux inscriptions pendant qu'un nouveau programme se dessine.

Quatre des 19 recommandations dans le rapport concernent directement la Laurentienne :

- Que l'Université Laurentienne développe un processus interne qui inclut une consultation avec le ministère des Collèges et Universités et le ministère des Affaires francophones avant de faire tout changement qui pourrait avoir un impact sur sa

désignation prévue au Règlement 398/93; et que le résultat de cette consultation soit présenté devant le Sénat avant que celui-ci décide de tout changement.
- Que l'Université Laurentienne s'assure qu'elle se conforme à toutes les exigences de rapport liées à sa désignation.
- Que l'Université Laurentienne s'assure qu'elle se conforme entièrement à ses obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* à l'avenir.
- Que le ministère des Collèges et Universités, le ministère des Affaires francophones, et l'Université Laurentienne fassent rapport à la Commissaire dans six mois sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations, puis à intervalles de six mois, jusqu'à ce qu'elle soit convaincue qu'ils ont pris des mesures adéquates pour les appliquer.

La Laurentienne accepte les recommandations et attend avec intérêt de collaborer avec le MAF et le MCU afin d'établir des processus assurant un accès futur aux programmes d'études de langue française pour satisfaire les besoins et intérêts des personnes qui veulent étudier en français ainsi que de la collectivité francophone du nord de l'Ontario.

Nouvelles touchant les demandes d'admission
Le 13 janvier 2022 était la date limite du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO) pour les candidats en provenance directe des écoles secondaires. Même si la Laurentienne peut quand même recevoir des demandes après cette date, elle reçoit normalement la plupart de celles des écoles secondaires (candidats 101) avant la date limite du CDAUO. Au 4 avril, les données du CDAUO font voir une chute de 44 % des demandes de ces candidats canadiens comparativement à l'an dernier, avant le début de la procédure aux termes de la LACC.

La Laurentienne compte recevoir d'autres demandes, surtout de candidats ne provenant pas directement du palier secondaire. Depuis le 4 avril, les demandes des candidats 105 (adultes, issus d'un transfert ou internes) du Canada s'améliorent de semaine en semaine, mais demeurent 33 % moins élevées qu'à la même date l'an dernier. Ces candidats n'ont pas de date limite au CDAUO et la plupart des demandes sont reçues plus tard dans le cycle. Les demandes de l'étranger ont monté de 6 %.

Aux études supérieures, les tendances sont plus positives avec un nombre stable ou plus élevé de demandes comparativement au même moment l'an dernier. Au 4 avril, les demandes de candidats canadiens avaient augmenté de 14 % depuis l'an dernier et celles de l'étranger, de 128 %. L'importante augmentation de demandes de l'étranger reflète le travail ardu accompli pour multiplier les options de programmes professionnels de maîtrise fondée sur les cours.

Les demandes de l'étranger aux programmes de langue française ont augmenté de 13 % tandis que les demandes de candidats canadiens à ces mêmes programmes ont diminué de 40 % pour l'ensemble des cycles d'études.

En outre, les demandes de candidats canadiens aux programmes offerts entièrement en ligne continuent à augmenter d'année en année, avec une hausse de 21 %. Cela reflète la tendance qui se poursuit pour l'apprentissage virtuel qu'a fait accélérer la pandémie.

La Laurentienne continuera à suivre les tendances d'admission et je ferai le point auprès du Sénat tout au long du cycle jusqu'à l'automne. Je tiens à remercier les professeurs, doyens, employés et étudiants qui font preuve de dévouement et continuent à appuyer nos nouveaux étudiants.

Renouvellement du Conseil des gouverneurs
L'Université s'engage à continuer à renouveler sa gouvernance dans le cadre du processus amorcé en décembre 2021. Elle s'engage aussi à faire suite aux examens autonomes de la gouvernance et du fonctionnement parachevés par le groupe NOUS.

Le 3 mars 2022, la province a adopté une loi exigeant une réduction de 26 à 16 membres au Conseil des gouverneurs de la Laurentienne. Pour effectuer le changement, il est nécessaire de modifier les statuts du Conseil. Ainsi, le 31 mars, le Conseil a soumis un avis d'intention d'apporter les changements requis aux statuts. On compte soumettre le changement proposé au vote lors de l'assemblée ordinaire du Conseil qui aura lieu le 22 avril 2022.

La Laurentienne est heureuse d'accueillir trois nouveaux membres au Conseil, à savoir Mme Judy Gougeon, M. Vernon Cameron et M. David Harquail.

Mme Gougeon, diplômée de l'Université, est experte en assurance et directrice des assurances commerciales nationales pour BrokerLink. Elle a toujours été active au sein de la communauté, ayant en effet siégé aux conseils de la Fondation communautaire de Sudbury, du Club de ski Adanac et du YWCA.

Dirigeant chevronné, M. Cameron a passé les 19 dernières années aux États-Unis dans les secteurs public et privé, et 12 ans à la tête de sociétés de capital-investissement à titre de président et de président-directeur général.

M. Harquail préside le Conseil d'administration de la Franco-Nevada Corporation. Il possède plus de 35 années d'expérience en tant que membre de conseils d'organismes publics et sans but lucratif et de groupes de travail consultatifs. Ce grand bienfaiteur de l'École des sciences de la Terre et du Centre de recherche en exploration minérale (CREM) à l'UL participe depuis longtemps à l'amélioration de l'Université.

Les trois nouveaux membres participent déjà aux activités du Conseil et je les remercie de leur engagement et de leur appui, ainsi que de leur foi en l'avenir de l'Université Laurentienne.

À son assemblée du 31 mars, le Conseil a remercié les six membres sortants de leur dévouement et de leurs contributions à l'Université, notamment Maxim Jean-Louis, Cathy Modesto, Brian Montgomery, Guy Labine, Gerry Bilodeau et Debbi Nicholson.

Vu ces changements, le Conseil compte actuellement 11 membres ayant voix active. Le Comité de mises en candidatures du Conseil continue à faire des efforts pour recruter d'autres membres hétérogènes dotés de compétences appropriées afin d'assurer un effectif complet.

Mise à jour touchant la procédure aux termes de la LACC
La Laurentienne et ses conseillers, avec l'aide de la contrôleuse nommée par le tribunal, continuent à faire avancer tous les aspects de la restructuration aux termes de la LACC. Entre autres, nous devons continuer à examiner les réclamations soumises par les créanciers et à définir les modalités d'un Plan d'arrangements sur lequel les créanciers devront se prononcer dans le cadre d'un vote. Les discussions sont en cours avec les plus importants intervenants en ce qui concerne les modalités à inclure dans le Plan d'arrangements. Puisque notre objectif est de déposer le Plan d'ici le 31 mai, il faut le négocier et l'inclure dans les documents juridiques à signifier d'ici la mi-mai. Cela est notre plus haute priorité au cours des prochaines semaines et, avec nos conseillers, nous nous engageons à faire le nécessaire pour y parvenir. Le moment est important pour diverses raisons et, après la réunion des créanciers et la prise d'autres

étapes, la voie s'ouvrira pour l'émergence de la procédure aux termes de la LACC. D'autres renseignements sur le plan lié à la LACC seront communiqués en mai.

Puisqu'au 1er avril, l'EMNO est devenue une université autonome conférant ses propres diplômes, la Laurentienne collabore avec elle pour assurer aux étudiants une transition facile et harmonieuse. Au cours des prochaines semaines, nous devrons régler avec elle divers aspects liés aux services et aux installations, mais comptons avoir des discussions constructives suivies à cet égard.

Même s'il reste beaucoup de défis à relever avant notre fructueux dégagement de la procédure aux termes de la LACC, nous continuons à nous concentrer sur les étapes à prendre pour franchir ces obstacles. Il s'agit entre autres d'avoir de judicieux modèles financiers, opérationnels et de gouvernance ainsi qu'un plan stratégique ciblé qui créeront pour l'Université et nos étudiants un avenir prometteur.

Félicitations

1. Félicitations à Thomas Merritt, Ph.D., de l'École des sciences naturelles, et à Danica Levesque, étudiante de 3e année en biochimie, qui ont corédigé un article publié dans la revue *Science* au sujet de leur participation au projet GLUE (Global Urban Evolution), plus importante initiative de mise à l'épreuve d'évolution parallèle jamais essayée. Leur article a fait l'objet de la couverture du numéro.
2. Directrice du Centre d'apprentissage continu, Bettina Brockerhoff-Macdonald a récemment publié le chapitre « *A Case Study in Micro-Learning and Alternate Credentials Before Their Time: Cardiac Care on the Web* » dans le livre *Innovations in the Design and Application of Alternative Digital Credentials* (2022). Dans l'étude de cas, elle décrit les principes directeurs encadrant l'élaboration et la prestation de ce programme et explore le maintien depuis 20 ans du statut de microcertification de ce dernier à l'Université Laurentienne, préparant la voie à d'autres microcertifications. Le chapitre a été corédigé par Lorraine Carter, Ph.D., une collègue de l'Université McMaster.
3. Félicitations à Derek Leung, doctorant de 2e année à l'École des sciences de la Terre Harquail et joueur de curling des Voyageurs. Il a participé au championnat des SUO pendant la même semaine que son article de recherche sur le granit des pierres de curling a fait l'objet d'une attention nationale à l'émission *As It Happens* de la CBC Radio. L'article intitulé « *Taking Rocks for Granite: An Integrated Geological, Mineralogical, and Textural Study of Curling Stones Used in International Competition* » a été publié dans *The Canadian Mineralogist.* Grâce aux contributions du professeur Andy McDonald et de divers membres du personnel de l'UL, dont Sarah DeBlois, Lynn Bulloch et l'équipe de traduction, l'article a suscité un intérêt positif des médias.
4. L'équipe de l'École de génie et d'informatique Bharti est heureuse et reconnaissante de confirmer un appui d'IAMGOLD pour 800 000 $ sur deux ans pour les recherches du corps professoral et des étudiants des cycles supérieurs ainsi que des bourses de début d'études au premier cycle.
5. Félicitations à Fabrice Marvin Zongo qui s'est qualifié pour le championnat d'athlétisme d'USports à St-John, au Nouveau-Brunswick, grâce à sa performance au tournoi des Sports universitaires de l'Ontario (SUO) en mars 2022. Lors du tournoi à Toronto, il s'est classé au 2e rang pour le triple saut et au 7e rang pour le saut en longueur. Bravo aussi à Alexandre Noël de Tilly et à Tristan Routhier qui se sont classés parmi les 30 meilleurs athlètes ontariens dans les courses de 60 et 300 mètres pendant le tournoi des SUO.
6. Vu la publication récente du rapport « Le cadre de réconciliation : Le groupe de travail sur la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation » financé par le CRSH et préparé par le Comité directeur sur les archives canadiennes, nous tenons à

souligner la participation de l'archiviste de la Laurentienne, Marthe Brown, qui a passé beaucoup de temps à créer le rapport à titre de membre du Comité directeur depuis le lancement du projet en 2016. Le rapport articule les principes et objectifs à respecter par les centres archivistiques canadiens en ce qui concerne les Autochtones et fait suite à l'appel à l'action 70 indiqué dans le rapport de 2015 de la Commission de vérité et de réconciliation.

7. Félicitations aux lauréats de la 2e édition annuelle du Symposium de recherche des cycles supérieurs organisé par l'Association des étudiants des cycles supérieurs, indiqués ci-dessous.

****

Meilleurs exposés de la Faculté de santé

1er prix

Taylor Watkins (M.A. Interdisciplinary Health)

« *Supporting Healthy Pregnancies: Understanding Pregnant Women and New Mothers' Perspectives Regarding Fetal Alcohol Spectrum Disorder Campaigns to Inform Effective and Non-Stigmatizing Prevention Approaches in Northeastern Ontario* »

2e prix

Margaret Ngo Biyong (M.Sc.S. Orthophonie)

« Étude exploratoire de l'utilisation d'un logiciel pour améliorer la fidélité de la transcription phonétique des voyelles en français chez les orthophonistes bilingues »

3e prix

Disal Wickramasinghe (M.Sc. Interdisciplinary Health)

« *The mental health of registered nurses and registered practical nurses in Northern Ontario during the COVID-19 pandemic* »

****

Meilleurs exposés de la Faculté des arts

1er prix

Sarah de Blois (Ph.D. Human Studies)

« *Gendered experiences of women in mining: Challenging resistance to acceptance and respect* »

2e prix

Matthew Scott (M.A. Applied Psychology)

« *Examining the connection between political ideology and perceived stress on individual responses to the COVID-19 pandemic* »

3e place

Brandon Portelance (M.A. Sociology)

« *Métis Identity: A Critical Review of the Literature* »

****

Meilleurs exposés de la Faculté des sciences

1er prix

Kyle Vincent (M.Sc. Biology)

« *Weaving Indigenous Knowledge and Western Science to Investigate the Impacts of Railways on Wildlife* »

2e prix

Léa Fieschi-Méric (Ph.D Boreal Ecology)
« Améliorer la conservation des amphibiens grâce à l'étude de leur microbiome cutané »

3e prix
Meghan McCue (Ph.D. Biomolecular Sciences)
« *Staying Strong Through Chemo* »

****

Meilleur exposé en français
Léa Fieschi-Méric (Ph.D. Boreal Ecology)
« Améliorer la conservation des amphibiens grâce à l'étude de leur microbiome cutané »

****

Meilleur exposé à contenu autochtone
Kyle Vincent (M.Sc. Biology)
« *Weaving Indigenous Knowledge and Western Science to Investigate the Impacts of Railways on Wildlife* »

****

Concours 3MT
*1re place**
Sarah de Blois (Ph.D. Human Studies)
« *Women, Mining, and Gender: Experiences from Sudbury, Ontario* »
*invitation à participer à la finale provinciale qui aura lieu à l'Université de Guelph le 4 mai 2022

2e place
Arghavan Tafvizi (Ph.D. Boreal Ecology)
« *Hydrologic Model, A Virtual Sample of The Real World* »

Choix du public
Sarah de Blois (Ph.D. Human Studies)
« *Women, Mining, and Gender: Experiences from Sudbury,* Ontario »